Quel sens donnez-vous au 8 mars ?

C'est un jour où l'on fête chaque année la femme. Pour cette édition, nous avons jugé nécessaire de se focaliser sur cette femme qui se trouve en zone rurale, celle-là qui, malgré le rôle qu'elle joue pour la réduction de la pauvreté à travers des activités génératrices de revenus, n'a pas assez souvent de moyens financiers et techniques.

Raison pour laquelle, le 8 mars constitue pour nous une bonne occasion d'échanges autour des questions relatives à l'amélioration des conditions de vie des femmes en général. C'est tout le sens du thème qui porte sur «L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim : développement et défis actuels».

Il y a aussi le lancement du Fonds pour l'égalité entre les sexes. Que pouvez-vous nous en dire ?

Le but de ce Fonds, qui a été lancé pour la première fois en 2009, est justement de favoriser l'autonomisation économique et politique des femmes. Après avoir financé 40 programmes à travers le monde dans un premier cycle, le 8 mars sera une belle occasion pour faire un lancement régional afin d'inviter nos différents partenaires à postuler à ce Fonds. Le deuxième appel à proposition est lancé, les candidatures pourront être déposées à partir du 12 mars 2012.

L'idée de ce Fonds c'est d'aller vers des programmes concrets pour faciliter l'autonomisation et le renfoncement de capacités des femmes. L'objectif de ce Fonds, c'est d'arriver à mettre en place des programmes innovants, qui auront un impact réel sur la vie des femmes dans leur quotidien. Au Sénégal, le programme a eu pour impact direct sur le renforcement de l'autonomie des femmes vivant avec le VIH. Nous avons introduit un programme qui a permis de sortir de la prostitution des femmes qui, aujourd'hui, gagnent honnêtement leur vie.

Au regard des résultats, pensez-vous qu'il est possible d'améliorer les conditions de vie de la femme rurale ?

Evidemment que les conditions de la femme rurale peuvent être bien améliorées. En termes d'approche participative, on pourrait bénéficier de ces connaissances pour mieux exécuter la politique. Il suffit simplement de l'impliquer dans la prise de décision et la mise en oeuvre des politiques. Pour rappel, la femme rurale ne détient que 10% du crédit alloué aux exploitants agricoles.

J'estime que si on pouvait améliorer l'accès de cette femme aux crédits, elle pourrait augmenter son rendement agricole qui nous aiderait à faire face à la crise alimentaire. Du moment que la plupart de la population africaine se trouve en zone rurale, il est nécessaire de mettre la femme rurale au centre de nos politiques de développement.

Quels sont aujourd'hui les défis majeurs en Afrique de l'Ouest ?

De façons générales, l'analphabétisme, la marginalisation, les entraves à l'accès aux crédits, aux intrants, à l'héritage, au droit de propreté, entre autres, constituent les défis majeurs pour ces femmes. A cela s'ajoute le fardeau des nombreuses tâches ménagères. Elles font plus de 16 à 18 heures de travail par jour. D'où l'intérêt, pour les gouvernants, d'aider cette femme à surmonter les défis.

Ils doivent mettre en place des politiques cohérentes et des budgets à allouer à ces femmes des zones rurales. A Onu-femmes, nous avons essayé d'intégrez cette femme dans le processus de décentralisation à travers des ateliers de formation et plaidoyer pour s'assurer qu'elle arrive à participer dans un processus qui la concerne. Ce travail a été fait dans la région de Louga avec les autorités décentralisées. En tout état de cause, nous avons des projets pilotes qui pourront faciliter l'amélioration des conditions de vie des femmes du monde rural.

Quels sont les effets ou l'impact que cela pourrait avoir sur l'ensemble de la société ?

Les femmes rurales constituent un quart de la population mondiale. Ce sont les socles des communautés rurales. Elles sont des dirigeantes, des productrices, des entrepreneuses et des fournisseuses de services.

Leurs contributions sont cruciales pour le bien-être des familles, des communautés ainsi que pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Leur autonomisation leur permettra d'être au centre des décisions. Lorsqu'elles seront autonomes, elles pourront offrir une bonne éducation aux enfants et entretenir leur famille.

Par Tata Sané